

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2024**

Présents : Colette FABRON, Jean-Paul RAPUC, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Michel GUILLOT, Jean-Louis DONADEY, Jean-Marie EMERIC, Yolande ANFOSSI, Sabine BRUN, Isabelle BARBIER, Julien BRUN.

Pouvoirs : Isabelle LOMBARD à Jean-Marie EMERIC, Christiane MATTEI à Jean-Paul RAPUC, Jean-Charles GUIRAN à Colette FABRON, Christophe BORELLI à Anne-Marie FULCONIS, Éric FOGOLA à Éric BARALE.

Absentes : Manon HUBERT, Chloé MENDOZA, Amandine RAPUC.

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18h sous la Présidence de Madame Colette FABRON, Maire.

Madame Anne Marie FULCONIS a été désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du code général des collectivités territoriales.

Convocation transmise à l'ensemble des élus par courrier et par courrier électronique le 13 juin 2024.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 mai 2024
- Désignation du membre du comité de direction de la SEM des Cimes du Mercantour
- Modification du tableau des effectifs
- Renouvellement de la convention unique d'offre de services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes Maritimes
- Création d'un poste ATSEM
- Convention de partenariat autorisant la mairie pour l'exécution de travaux de réhabilitation de la cour et du reposoir de l'EHPAD Saint Maur
- Tarifs des activités annexes de la station d'Auron été 2024
- Convention de partenariat avec Clément EMERIC
- Convention de partenariat avec Valentin EMERIC
- Indemnité de maniement de fonds pour les régisseurs
- Réfection du reposoir St Maur : demande de subvention
- Régie 016 « camping plan d'eau des Trinitaires » : Modification des tarifs
- Servitude de cour entre la commune et la société « Auron chemin du Puy »

Modification ordre du jour :

Ajout de délibération :

- Décision modificative n°2
- Convention de partenariat avec Marin Andréa et Alexis FABRE
- Création d'un poste d'adjoint d'animation

Retrait de délibération :

- Indemnité de maniement de fonds
- Convention pour le logement des travailleurs saisonniers entre la commune et l'État

Procès-verbal des décisions du conseil municipal 3 mai 2024

Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

Compte rendu des décisions prises en application de l'article 1. 2122-22 du CGCT

Au début de la séance, Madame Le Maire rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2020 :

Arrêté municipal individuel 1260 du 15 mai 2024 : attribution d'un marché de Travaux pour la création un minigolf avec Green Art

Arrêté municipal individuel 1273 du 29 mai 2024 : nomination du régisseur Titulaire, des mandataires suppléants et des Mandataires simples régie 016 camping plan d'eau

Arrêté municipal réglementaire 459 du 11 juin 2024 : modification de la régie de recettes N°014 « centre de loisirs et d'animations Les éterlous Les oursons »

Délibération 443- Servitude de cour entre la commune et la société « Auron chemin du Puy »

Le conseil municipal décide d'autoriser Madame Le Maire à signer un acte de servitude de cour entre la commune et la société « Auron chemin du Puy »

Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 444- Désignation du membre du comité de direction de la SEM des Cimes du Mercantour

Le conseil municipal confirme la nomination de Monsieur Jean Paul RAPUC en qualité de membre du comité de direction de la SEMCM.

Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 445- Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal décide de supprimer les emplois dont le maintien n'est plus indispensable au regard des besoins du service public, compte tenu des départs en retraite, des avancements de grade et des promotions internes et approuve le tableau modifié.

Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 446- Renouvellement de la convention unique d'offre de services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes Maritimes

Le conseil municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention-cadre 2025 pour l'exercice des missions facultatives proposées par le CDG06.

Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 447- Création d'un poste ATSEM

Le conseil municipal la création d'un poste d'ATSEM.

Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 448- Création d'un poste d'adjoint d'animation

Le conseil municipal la création d'un poste d'adjoint d'animation.

Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 449- Convention de partenariat autorisant la mairie pour l'exécution de travaux de réhabilitation de la cour et du reposoir de l'EHPAD Saint Maur
Le conseil municipal autorise Madame Le Maire à signer convention de partenariat autorisant la mairie pour l'exécution de travaux de réhabilitation de la cour et du reposoir de l'EHPAD Saint Maur.
Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 450- Décision modificative n°2 du Budget général
Le conseil municipal approuve les inscriptions et modifications de crédits présentés.
Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 451- Tarifs des activités annexes de la station d'Auron été 2024
Le conseil municipal approuve la proposition de tarifs 2024 des services annexes de la station d'Auron dans son intégralité.
Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 452- Convention de partenariat avec Clément EMERIC
Considérant les résultats sportifs en ski alpin, le conseil municipal décide d'attribuer une aide financière à Monsieur Clément EMERIC et autorise Madame Le Maire à signer la convention de partenariat.
Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 453- Convention de partenariat avec Valentin EMERIC
Considérant les résultats sportifs en ski alpin, le conseil municipal décide d'attribuer une aide financière à Monsieur Valentin EMERIC et autorise Madame Le Maire à signer la convention de partenariat.
Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 454- Convention de partenariat avec Andréa MARIN
Considérant les résultats sportifs en ski alpin, le conseil municipal décide d'attribuer une aide financière à Monsieur Andréa MARIN et autorise Madame Le Maire à signer la convention de partenariat.
Approuvée à la majorité des membres.

Délibération 455- Convention de partenariat avec Alexis FABRE
Considérant les résultats sportifs en ski alpin, le conseil municipal décide d'attribuer une aide financière à Monsieur Alexis FABRE et autorise Madame Le Maire à signer la convention de partenariat.
Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 456- Réfection du reposoir St Maur : demande de subvention
Le conseil municipal approuve le projet présenté dont le montant global est estimé à 79 367€ HT, sollicite l'aide financière du Département des Alpes Maritimes à hauteur de 63 494€ et autorise Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à la parfaite réalisation du projet.
Approuvée à l'unanimité des membres.

Délibération 457- Régie 016 « camping plan d'eau des Trinitaires » : Modification des tarifs

Le conseil municipal approuve l'ajout des tarifs de la régie de recettes.
Approuvée à l'unanimité des membres.

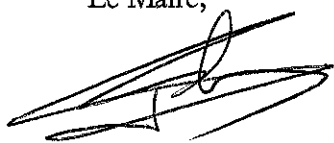
Questions diverses

Etat civil

Aucune observation

Fin de séance à 19h

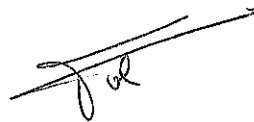
Le Maire,



Colette FABRON



La Secrétaire de séance,



Anne Marie FULCONIS